

BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2014



**redefining / standards**

MÉCÈNE PRINCIPAL DE L'INSTITUT DU BOSPHORE

## SOMMAIRE

<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b> .....	<b>4</b>
Déclaration conjointe à la presse de M. François Hollande, président de la République de la France avec M. Recep Tayyip Erdogan, président de la République de Turquie – 31 octobre Paris .....	4
Entretien téléphonique de M. François Hollande, président de la République avec son homologue turc Recep Tayyip Erdoğan – 8 octobre .....	6
Extraits du point de presse de M. François Hollande, président de la République, lors de la 69e Assemblée générale des Nations Unies (coopération avec la Turquie face à la menace terroriste ) – 24 septembre .....	6
<b>MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES</b> .....	<b>7</b>
Entretien de M. Harlem Désir, secrétaire d’État aux affaires européennes avec son homologue turc M. Volkan Bozkır – 28 octobre .....	7
Déclaration à la presse de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international à l’issue des consultations ministérielles franco-turques avec son homologue turc M. Mevlüt Çavuşoğlu à Paris – 10 octobre .....	7
Consultations bilatérales ministérielles franco-turque à Paris – 10 octobre .....	9
Extraits de l’entretien de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, avec «Télé Toulouse», concernant le retour en France, en provenance de Turquie, de trois présumés djihadistes français – 30 septembre.....	10
Extraits de l’entretien de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, avec «France Info» concernant le retour en France, en provenance de Turquie, de trois présumés djihadistes français – 25 septembre.....	10
<b>ASSEMBLEE NATIONALE</b> .....	<b>11</b>
Proposition de loi de Mme Valérie Boyer [UMP] et plusieurs de ses collègues visant à réprimer la négation des génocides et des crimes contre l’humanité du XX ème siècle – 14 octobre .....	11
Extraits de la discussion des articles du projet de loi renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme (le transit des combattants français de l’IE par la Turquie) – 16 septembre .....	12
Extraits de l’examen du projet de loi renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme– 22 juillet .....	13
<b>Commission des Affaires Etrangères</b> .....	<b>14</b>
Extraits de la discussion sur le Prélèvement européen : article 30 du projet de loi de finances pour 2015 (assistance à la Turquie) – 15 octobre .....	14
<b>Commission des Affaires Européennes</b> .....	<b>14</b>
Vidéo de l’audition de M. Volkan Bozkır, ministre des affaires européennes de Turquie – 28 octobre .....	14
Propos du député M. Joaquim Pueyo sur la situation en Irak et l’implication de l’Union européenne – 8 Octobre .....	14
<b>Commission de la défense nationale et des forces armées</b> .....	<b>15</b>
Exraits de l’audition de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, sur le projet de loi de finances pour 2015 (Turquie - Syrie) – 7 Octobre.....	15
<b>SENAT</b> .....	<b>16</b>
Extraits de la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil suspendant certaines concessions relatif à l’importation dans l’Union de produits agricoles originaires de Turquie (codification) – 24 octobre.....	16
Extraits de la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil suspendant certaines concessions relatives à l’importation dans l’Union de produits agricoles originaires de Turquie (codification) – 8 octobre.....	16
Extraits de la séance sur l’engagement des forces armées en Irak (situation en Syrie) – 24 septembre .....	17

<b>QUESTIONS AU GOUVERNEMENT .....</b>	<b>18</b>
Question du député M. Bruno Le Roux « la lutte contre Daech » & Réponse de M. Manuel Valls, Premier ministre – 15 octobre .....	18
Question du député M. Franck Gilard « Situation dans la ville syrienne de Kobané » & Réponse de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international – 14 octobre .....	18
Question du député M. Malek Boutih « Situation des Kurdes » & Réponse du Ministère des affaires étrangères – 7 octobre .....	19
Question du sénateur M. Bruno Retailleau « lutte contre le terrorisme » & Réponse de M. Manuel Valls, Premier ministre – 16 octobre .....	19
Question du sénateur M Jean-Patrick Courtois « Lutte contre le terrorisme » & Réponse de M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur – 15 Octobre .....	20
Question du sénateur M. Pascal Allizard « Union européenne – Turquie » & Réponse de M. Harlem Désir, Secrétaire d'État aux Affaires européennes – 14 octobre .....	21
<b>AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE .....</b>	<b>22</b>
Visite en France de M. Recep Tayyip Erdoğan, président de la République de Turquie – 31 Octobre .....	22
Visite en Turquie de M. Jean-Marie Le Guen, Secrétaire d'Etat en charge des relations avec le parlement à l'occasion du Séminaire Annuel de l'Institut du Bosphore à Istanbul – 13 Octobre .....	22
Discours de M. Jean-Marie Le Guen, Secrétaire d'Etat en charge des relations avec le parlement lors du dîner de gala du Séminaire Annuel de l'Institut du Bosphore à Istanbul – 12 octobre .....	22
Visite à Ankara de M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur – 26 septembre .....	24
Lettre de M. François Hollande, Président de la République à son homologue turc Recep Tayyip Erdoğan suite à la libération des otages turcs – 20 septembre .....	24
Entretien de M. François Hollande, Président de la République avec M. Recep Tayyip Erdoğan, président de la République de Turquie en marge du sommet de l'OTAN – 4 Septembre .....	25
<b>DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES TURQUES .....</b>	<b>25</b>
Déclarations de M. Recep Tayyip Erdoğan, président de la République de Turquie lors de sa visite de travail à Paris – 31 octobre .....	25
Propos de M. Volkan Bozkır, ministre turc des Affaires européennes lors de son audition devant la Commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale française – 28 octobre .....	26
Propos de M. Mevlüt Çavuşoğlu, ministre turc des affaires étrangères à l'issue de son rencontre avec son homologue français Laurent Fabius dans le cadre de la réunion du cadre stratégique de coopération entre la Turquie et la France – Paris, 10 octobre .....	27

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

### **Déclaration conjointe à la presse de M. François Hollande, président de la République de la France avec M. Recep Tayyip Erdogan, président de la République de Turquie – 31 octobre Paris**

« Mesdames, Messieurs,

J'avais souhaité, il y a quelques jours, lors d'une conversation téléphonique avec le Président ERDOGAN, qu'il puisse venir à Paris pour évoquer notamment la situation en Irak et en Syrie, et revenir sur notre coopération bilatérale à la suite de la visite d'Etat que j'ai effectuée à Ankara il y a quelques mois. Je veux revenir sur ces différents sujets et sur la relation que nous avons, à tous les points de vue, excellente, avec la Turquie.

Je reviens d'abord sur la situation en Irak et en Syrie.

En Irak, nous voulons, c'est la position de la France depuis le départ, qu'il y ait une lutte efficace contre Daesh qui puisse rassembler toutes les parties prenantes. Nous sommes conscients qu'il n'y aura pas de reconquête des territoires qui sont occupés par Daesh s'il n'y a pas, au-delà d'un gouvernement inclusif, la mobilisation de tous, c'est-à-dire des Irakiens eux-mêmes dans toutes leurs composantes, dans toute leur diversité. La France a décidé d'intervenir en Irak en appui aérien de l'armée irakienne, et également là où il y a des conflits ouverts, en appui des kurdes d'Irak, pour leur apporter non seulement le soutien aérien mais également la formation nécessaire.

En Syrie, nous sommes conscients qu'il y a deux adversaires : Daesh et Bachar El-ASSAD qui continue de bombarder la population civile, y compris des femmes et des enfants. Il y a même une forme d'alliance objective entre Daesh et le régime syrien. C'est pourquoi, nous faisons en sorte de former, d'appuyer l'armée libre de Syrie. C'était d'ailleurs le sens de la conversation que nous avons eue avec le Président ERDOGAN parce que nous sommes sûrs qu'il n'y aura, là-encore, de victoire – quelles que soient les actions de la coalition notamment à Kobané – que si l'armée syrienne libre, c'est-à-dire l'opposition démocratique reçoit les soutiens nécessaires.

Nous avons regardé comment nous pourrions, dans le cadre de la coalition et de ce que nous avons à faire avec la Turquie, examiner la mise en place de zones de non survol d'avion et des zones aussi où nous pourrions apporter les appuis nécessaires de formation et de matériels à l'armée libre de Syrie.

Voilà ce que j'ai voulu avec le Président ERDOGAN évoquer sur la Syrie et sur l'Irak. Nos ministres des Affaires étrangères vont travailler dans cette direction notamment pour les zones qui doivent être fixées.

Nous avons aussi parlé de nos relations bilatérales. Un certain nombre de décisions avaient été prises lors de mon déplacement : le développement de notre commerce, l'ouverture des marchés, un certain nombre de dossiers sur lesquels nous sommes partie prenante. Je sais que le Président ERDOGAN avait fait en sorte que, notamment sur la question du nucléaire civil, la France puisse revenir. Cela a été le cas dans une coopération avec le Japon. De la même manière sur un certain nombre de matériels, sur un certain nombre de projets, notamment d'infrastructures de transport, il y a de grands progrès dans la relation économique entre la Turquie et la France.

Sur les négociations des chapitres, pour que la Turquie puisse avoir un dialogue sincère avec l'Europe, il ne s'agit pas de savoir s'il y aura une adhésion. Il s'agit de savoir si elle est possible. Elle n'est concevable que s'il y a des négociations. Des chapitres avaient été ouverts dans le passé, puis il y a eu une longue période de suspension. Un chapitre a été de nouveau ouvert sur les politiques régionales. Mais j'ai toujours considéré qu'il était possible d'ouvrir les chapitres – notamment la justice, les droits de l'homme, la sécurité – au niveau européen. C'est le message que j'ai passé.

Enfin sur le plan des échanges culturels, universitaires, je me souviens encore de mon déplacement. Là-aussi, il y a de grands progrès qui ont été constatés. Cette visite, bien sûr rapide, du Président ERDOGAN vient après d'autres. Elle vient après une réunion qui, à mon avis, a été plus fructueuse qu'il n'y paraît, entre

ce que nous appelons le « groupe de Minsk » qui concerne le Haut-Karabagh et l'Azerbaïdjan et l'Arménie. J'y ai passé toute la journée de lundi et cela a été à mon sens positif. Parce que même si nous restons sur des principes pour régler cette question, il y a beaucoup de points communs qui nous unissent et nous avons pu avancer. Je sais que la Turquie y est aussi attentive.

Voilà le sens de ce déplacement, et nous aurons d'autres rencontres aussi bien ici, que dans des réunions internationales.

Nous avons quand même un objectif : faire en sorte que nous puissions lutter contre Daesh, lutter contre le terrorisme, apporter une stabilité et une sécurité, et il y a urgence. Il y a là un cri d'alerte, qu'il faut lancer. Il n'y a pas que Kobané, il y a aussi d'autres villes en Syrie qui sont menacées, d'autres villes en Irak. Toute la communauté internationale doit se mobiliser par rapport à ce danger.

Comme le Président ERDOGAN m'invite à reprendre la parole, je vais le faire.

D'abord sur Kobané, il n'y a pas que Kobané et le Président ERDOGAN a raison, il y a d'autres villes qui sont aujourd'hui menacées par Daesh en Syrie. Pour nous la ville clé parmi toutes les villes, c'est Alep. Nous faisons donc en sorte d'appuyer, comme nous l'avons toujours dit, l'armée syrienne libre et l'opposition démocratique pour que nous puissions leur apporter tout le soutien nécessaire par rapport à cet enjeu.

Il y a aussi Kobané. Même si cette ville a été vidée de sa population, il y a la nécessité de lui apporter les renforts nécessaires. Nous faisons là-dessus confiance à la Turquie pour que les mouvements puissent se faire.

Le second sujet, c'est l'Europe. C'est vrai qu'il y a eu des blocages dans la discussion entre la Turquie et l'Union européenne, qui ne venaient pas que de la France d'ailleurs et qui portent sur des sujets extrêmement difficiles. Même si comme je l'ai dit, il ne s'agit pas de savoir si la Turquie va adhérer ou non mais de savoir si nous pouvons avancer sur un certain nombre de sujets.

J'ai été précis sur les chapitres 23 et 24. Nous pouvons avancer comme il a été démontré d'ailleurs que nous l'avons fait sur les politiques régionales. Nous ne faisons aucune conditionnalité.

Et puis pour nous, le rapport avec la Turquie, bien sûr c'est un rapport global : il y a ce qui se passe au niveau européen et au niveau mondial, mais il y a aussi la relation bilatérale qui en elle-même doit être portée à son plus haut niveau. Nous en avons parlé parce qu'il y a beaucoup de sujets : aéronautique, défense, agroalimentaire, où nous pouvons au-delà même du nucléaire civil, ce qui est un point important, progresser encore dans nos échanges.

Je vais saisir cette occasion qui m'est donnée de ce rendez-vous avec la presse pour parler aussi de la conférence sur le Climat. Nous allons avoir des responsabilités communes dans l'année 2015. La France, parce qu'elle va réunir cette conférence à la fin de l'année ; et la Turquie parce qu'elle va avoir une responsabilité au sein du G20. Nous pouvons faire en sorte de porter les mêmes objectifs et là-dessus, nous sommes en plein accord. La Turquie est également consciente que nous devons trouver un accord global à la fin de l'année 2015.

Il y a ensuite ce qui se passe au Burkina Faso, qui est un pays ami de la France. Il y a eu un certain nombre de manifestations, de rassemblements et une tension maximale. La France contribue et veut contribuer à l'apaisement dans ce pays. Dans ce pays de l'Afrique de l'ouest, pour nous si décisive, où il se passe tant de choses, y compris la lutte contre le terrorisme, la sécurité et également éviter qu'Ebola puisse se répandre... Pour les liens qui nous unissent au Burkina Faso, pour la stabilité de la région, la France contribue à l'apaisement. Je suis sûr que le Président COMPAORÉ, dans les heures qui viennent, prendra les bonnes décisions pour parvenir à cet apaisement nécessaire.

Enfin, au moment où j'étais avec le Président ERDOGAN, j'apprenais qu'un incendie extrêmement grave est en train de se produire à la maison de la Radio. Nous n'avons pas constaté et heureusement de victimes. Tout a pu être évacué. Les forces de la protection civile sont en pleine intervention et nous ne connaissons pas encore l'ampleur des dommages mais ils paraissent considérables.

Le Gouvernement et l'ensemble des administrations concernées sont à l'œuvre, et nous pensons en terminer avec cet incendie dans la journée. C'est en plein Paris, un traumatisme extrêmement grand, par rapport à cet édifice qui est symbolique, qui est un édifice qui avait été voulu par le Général de Gaulle en

1964. Nous en avons célébré le 50ème anniversaire, il y a des travaux qui étaient en cours... Je ne sais pas si c'est la cause de l'incendie, mais je suis très attentif, très mobilisé par rapport à ce qui se passe en ce moment même en plein Paris.

Je remercie encore, le Président ERDOGAN pour sa venue. Elle sera annonciatrice d'autres décisions, parce que nous sommes pleinement mobilisés par rapport à la lutte contre Daesh. C'est ce qu'a dit le Président ERDOGAN, il n'y a pas de doute à avoir, ni sur la lutte que nous devons mener par rapport à Daesh, ni sur le rapport que nous avons avec le régime de Bachard EI-ASSAD. Ce sont deux facteurs de guerre et de désordre. Merci»

La vidéo et le texte de la déclaration conjointe : [cliquer ici](#)

### **Entretien téléphonique de M. François Hollande, président de la République avec son homologue turc Recep Tayyip Erdoğan – 8 octobre**

« Le président de la République et le président turc Recep Tayyip Erdoğan se sont entretenus par téléphone et ont évoqué la situation alarmante au Nord de la Syrie, notamment dans la ville de Kobané.

Ils ont constaté leur pleine convergence de vues sur la nécessité d'aider davantage l'opposition syrienne modérée en lutte à la fois contre Daech et contre le régime de Bachar el-Assad. Le président de la République a insisté sur la nécessité d'éviter le massacre des populations au Nord de la Syrie. Il a apporté son soutien à l'idée avancée par le président Erdoğan de créer une zone tampon entre la Syrie et la Turquie pour accueillir et protéger les personnes déplacées.

S'agissant de la situation en Irak, le président de la République et le président turc ont rappelé leur soutien à l'action menée par les combattants engagés dans la lutte contre Daech. Ils ont souligné qu'il n'y aurait de solution durable en Irak que politique, avec la pleine intégration de la population sunnite et de ses représentants. »

### **Extraits du point de presse de M. François Hollande, président de la République, lors de la 69e Assemblée générale des Nations Unies (coopération avec la Turquie face à la menace terroriste) – 24 septembre**

« Q : Vous avez dit hier [23 septembre] dans votre déclaration que tout était fait pour assurer la sécurité de la France et des Français face à la menace terroriste. On apprenait quelques heures plus tard que trois prétendus djihadistes étaient arrêtés à Orly, venant de Turquie alors qu'ils n'ont jamais été arrêtés et que ces trois prétendues personnes dangereuses se sont rendues d'elles-mêmes à la gendarmerie. Avez-vous exigé des explications sur ce cafouillage ? Avez-vous exigé des explications aussi à la Turquie ? Que pensez-vous du comportement de la police dans cette affaire ?

R : Il y a une circulation des personnes par la Turquie pour se rendre sur un certain nombre de sites, notamment en Syrie et en Irak. La coopération avec la Turquie est absolument indispensable. Là, il y a eu à l'évidence des manquements. Je m'en suis entretenu avec les autorités turques. Et j'ai demandé au ministre de l'Intérieur de se rendre dans peu de jours en Turquie pour que la coopération et les procédures soient clarifiées.

Il n'est pas possible que des personnes qui justement sont suspectées de s'être rendues sur des lieux où il y a des combats puissent être renvoyées dans un avion sans aucun accompagnant et sans qu'il y ait information préalable des autorités françaises.

Une enquête a également été diligentée par le ministre de l'Intérieur pour savoir ce qui s'est passé à l'arrivée à Marseille et pourquoi ces trois individus n'ont pas été appréhendés à ce moment-là.

Demain dans le Conseil de défense nous prendrons si c'est nécessaire d'autres dispositions concernant la France. Mais la coopération avec la Turquie à l'évidence doit être renforcée. »

Le point de presse intégral : [cliquer ici](#)

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### **Entretien de M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux affaires européennes avec son homologue turc M. Volkan Bozkır – 28 octobre**

« Harlem Désir, secrétaire d'État aux affaires européennes, [a reçu le 28 octobre] son homologue turc, Volkan Bozkır.

A la veille de la visite en France du président turc le 31 octobre, cet entretien [a permis] faire le point sur le processus de négociation d'adhésion à l'Union européenne et sur le dialogue en matière de visas, engagé avec la Commission à la suite à l'entrée en vigueur le 1er octobre de l'accord de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie. MM. Désir et Bozkır [ont évoqué] également le renforcement des relations bilatérales, deux semaines après les consultations ministérielles du 10 octobre à Paris. Ils discuteront également des principales crises régionales. »

### **Déclaration à la presse de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international à l'issue des consultations ministérielles franco-turques avec son homologue turc M. Mevlüt Çavuşoğlu à Paris – 10 octobre**

« Mesdames et Messieurs,

Merci d'être là. Avec mon collègue et ami le ministre des Affaires étrangères de Turquie dire quelques mots à la presse.

Je suis très heureux, Cher Mevlüt, de t'accueillir ici à Paris pour ce qui est la première réunion de notre cadre stratégique de coopération.

Cela fait un mois et demi que tu as pris tes fonctions mais je crois que nous nous sommes déjà rencontrés et parlés au téléphone au moins une demi-douzaine de fois.

C'est évidemment le signe de l'intensité de nos relations et de l'importance que nous accordons à nous consulter régulièrement, spécialement comme aujourd'hui, où la situation internationale est très tendue.

Nous avons voulu à la fois aborder les questions de la crise mais aussi nous extraire du temps court. En effet, nous voulons construire avec la Turquie un partenariat global et de long terme. Ce cadre stratégique que nous présidons toi et moi se réunira une fois par an alternativement en France et en Turquie. Ce sera l'instance de pilotage de ce partenariat en surplomb, si l'on peut dire, des nombreuses autres instances bilatérales de dialogue.

Notre réunion s'inscrit dans le prolongement de la visite d'État du président de la République en Turquie au mois de janvier dernier où l'accueil, grâce à nos amis turcs a été exceptionnel et qui a ouvert une phase nouvelle des relations entre nos deux grands pays.

Aujourd'hui, nous avons commencé de mettre en oeuvre deux éléments qui avaient été décidés lors de cette visite. Le président Erdogan, alors Premier ministre s'étant arrêté en France, mais une visite plus officielle devant avoir lieu prochainement.

D'une part, la finalisation d'un plan d'action pour deux ans que nous venons de signer et qui constitue la feuille de route de l'ensemble de notre coopération à la fois dialogue politique et de sécurité mais aussi coopération économique, culturelle et sectorielle.

D'autre part, le renforcement des relations économiques entre nos deux pays et c'est la raison pour laquelle vous avez bien voulu, Mon Cher Mevlüt, consacrer un moment de cette journée à un échange avec des chefs d'entreprises qui avait lieu ici il y a quelques dizaines de minutes, chefs d'entreprises qui travaillent avec la Turquie et en Turquie.

Cette première réunion du cadre stratégique nous a permis d'aborder toutes les questions en détail comme doivent le faire de grands partenaires avec une confiance que se doivent des amis.

Nos discussions ont en particulier porté sur les points suivants :

Les questions relatives aux coopérations entre nos pays évidemment. Elles sont déjà nombreuses et enracinées dans l'Histoire commune de nos pays. Je pense ici notamment à cette grande institution qu'est Galatasaray. Ces relations doivent encore se développer dans tous les domaines. Je pense à la coopération économique, à la coopération politique avec un volet important consacré à la lutte contre le terrorisme où le partenariat entre nos deux pays est fondamental et à cet égard, je veux remercier le gouvernement turc de l'accueil qu'il a réservé à mon collègue ministre de l'Intérieur il y a quelques jours. Cela doit se faire aussi sur le plan des relations culturelles mais aussi dans les champs dans lesquels nous pouvons nous apporter beaucoup, l'énergie, les transports, l'agriculture, le spatial.

Ensuite, nos discussions ont porté sur les relations entre la Turquie et l'Union européenne. Nous avons pris bonne note de la stratégie récemment présentée par la Turquie. Nous avons également évoqué les rapports de la commission, j'ai rappelé notre position qui a été exprimée par le président de la République à l'occasion de sa visite d'État en Turquie en janvier dernier. Ces négociations doivent se poursuivre dans la transparence, dans la bonne foi dans le respect du cadre agréé, étant entendu que nos deux peuples seront le cas échéant et le moment venu appelés à se prononcer ; en France c'est la procédure dite du référendum.

La France veut aujourd'hui aller de l'avant. En novembre 2013, nous avons pu ouvrir en novembre 2013 un nouveau chapitre de négociations, le chapitre 22. Aujourd'hui, j'annonce que la France est disposée à ouvrir de nouveaux chapitres pour la négociation, notamment les chapitres 23 et 24 qui couvrent des domaines importants.

Dans la mise en oeuvre de notre partenariat stratégique, une attention particulière doit être donnée à la dimension économique comme le montre l'échange que nous venons d'avoir avec une délégation d'importants chefs d'entreprises français. Lors de la visite du président français en Turquie, l'objectif a été fixé de porter nos échanges commerciaux à 20 milliards d'euros. La France est aujourd'hui le huitième fournisseur de la Turquie avec 6,2 milliards d'euros d'exportation et son sixième client avec 6 milliards d'euros d'importation. Nous devons donc faire davantage.

Notre démarche s'inscrit également dans le nécessaire partenariat entre la France et la Turquie, face à un ensemble de défis globaux.

Nous faisons aujourd'hui face à des crises majeures au niveau régional, aux portes même de la Turquie, bien sûr je pense à la crise syrienne et à l'urgence dramatique, immédiate à Kobané. Une tragédie se déroule sous nos yeux à Kobané face à laquelle absolument personne ne peut rester indifférent. Les drapeaux noirs des terroristes de Daech flottent désormais aux abords de la ville. Comme je l'ai indiqué à l'Assemblée nationale, tout doit être fait pour que les terroristes de Daech soient stoppés et repoussés ; c'est ce à quoi visent les frappes de la coalition.

Malheureusement, certains de nos ressortissants ont rejoint cette organisation terroriste, ou tentent de le faire. Nous avons intensifié les contacts entre nos deux services spéciaux pour lutter contre ces filières de combattants. Nous coordonnons également de manière étroite nos positions.

Nous devons également veiller à ce que, sous couvert de lutte contre Daech, nous ne renforçons pas ceux qui ont créé ce monstre, à savoir le régime de Bachar Al-Assad. La France et la Turquie ont une unité de vues sur la situation en Syrie : nous n'avons pas à choisir entre la barbarie du régime et celle de Daech. Les frappes, si elles sont nécessaires et elles le sont ne suffiront pas. Il faut renforcer de toute urgence les groupes d'opposition modérés qui font face au régime et à Daech. Nous savons aussi qu'une transition politique est incontournable. Mais aucun processus crédible ne sera obtenu sans l'exercice d'une pression accrue sur le régime syrien.

La France veut saluer par ailleurs, les efforts considérables faits par la Turquie pour porter une assistance aux réfugiés. La Turquie qui accueille déjà près d'un million et demi de réfugiés en a accueilli près de deux cent mille supplémentaires en quelques jours, depuis le début de la crise à Kobane. La France continuera d'aider la Turquie, de même que les autres pays voisins de la Syrie, à faire face à ce défi. Il est également nécessaire d'apporter une aide civile et humanitaire accrue à aux Syriens vivant dans les zones tenues par l'opposition modérée à travers les frontières, comme le permet la résolution 2165 du Conseil de sécurité des Nations unies, pour leur permettre de s'y maintenir. Dans cet esprit toutes les options doivent être étudiées. Comme le président de la République l'a indiqué mercredi à son homologue turc, nous soutenons le principe d'une zone, appelons-la « Safe zone » ou zone de sécurité entre la Syrie et la Turquie. La mise en oeuvre d'une telle idée nécessite évidemment une étroite coordination internationale.

Au-delà de cette crise immédiate, nous avons pu constater que, confrontés à des défis voisins, nos deux pays entendent apporter leur contribution à l'ordre international, qu'il s'agisse de notre voisinage commun - le pourtour méditerranéen - ou des grands enjeux stratégiques, l'énergie, le climat, pour lesquels nos deux pays ont des complémentarités précieuses à exploiter. C'est le programme de travail que nous nous sommes donnés.

Je suis, Monsieur le Ministre, Mon Cher Mevlüt, heureux de m'atteler avec toi à cette tâche si importante pour nos deux pays mais, au-delà de nos deux pays, pour la coopération entre deux grands peuples.

Je vous remercie. »

### **Consultations bilatérales ministérielles franco-turque à Paris – 10 octobre**

« Laurent Fabius a reçu le 10 octobre son homologue turc, Mevlüt Çavuşoğlu. Il s'agit de la première réunion s'inscrivant dans le nouveau cadre de notre coopération stratégique, adopté en janvier à l'occasion de la visite d'Etat du président de la République en Turquie.

Les deux ministres ont évoqué les principales questions régionales, et notamment la situation en Irak et en Syrie. Ces consultations ont permis également de poursuivre la relance de notre coopération dans tous les domaines. Les ministres ont signé un plan d'action conjoint, qui constituera la feuille de route pour la période 2014-2016.

MM. Fabius et Çavuşoğlu ont rencontré une délégation de chefs d'entreprises françaises, en présence de Matthias Fekl, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, pour évoquer le renforcement de notre coopération économique et les perspectives d'investissement en Turquie et en France. »

**Extraits de l'entretien de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, avec «Télé Toulouse», concernant le retour en France, en provenance de Turquie, de trois présumés djihadistes français – 30 septembre**

« Q - *(Sur l'incident concernant le retour en France, en provenance de Turquie, de trois présumés djihadistes français)*

R - C'est un dysfonctionnement. Le ministère de l'Intérieur s'est très clairement exprimé là-dessus. L'origine de tout cela, c'est que les services turcs n'ont pas prévenu qu'il y avait eu un changement d'avion. Finalement, ces personnes sont arrivées en France et n'ont pas été bloquées comme il le fallait. Heureusement, les choses ont évolué puisque ces trois personnes se sont rendues et, sauf erreur de ma part, elles ont été mises en examen et écrouées.

Cela veut dire qu'il fallait évidemment resserrer le dispositif. Je m'en suis entretenu avec M. Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur qui s'est d'ailleurs immédiatement rendu en Turquie où il a eu des contacts très positifs avec son homologue. Moi-même, j'ai parlé de cela, à New York, avec mon homologue turc pour que ce genre d'incident ne puisse plus se produire. »

**Extraits de l'entretien de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, avec «France Info» concernant le retour en France, en provenance de Turquie, de trois présumés djihadistes français – 25 septembre**

« [Laurent Faibus :] S'agissant de la Turquie, effectivement depuis New York j'ai suivi ce qui s'est passé avec ce pays. Finalement, on peut dire que les trois personnes recherchées ont été interpellées mais dans des conditions qui ne sont absolument pas satisfaisantes, c'est le moins que l'on puisse dire. Je m'en suis entretenu avec mon homologue turc. Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve se rendra d'ici peu de jours en Turquie, parce qu'il y a eu plusieurs loupés dans cette affaire. En tout cas, il faut serrer le dispositif car beaucoup de ces djihadistes passent par la Turquie pour aller en Syrie ou en Irak. Il faut donc que la coordination soit impeccable et évidemment, elle ne l'a pas été.

Q - *Est-ce que la Turquie ne joue pas un rôle un peu ambigu ? Au fond, c'est une puissance militaire frontalière, elle est membre de l'OTAN. On a l'impression qu'elle retient un peu sa main. Est-ce qu'il y a le problème des Kurdes ? Est-ce qu'elle va s'impliquer plus en avant dans le combat contre l'organisation Daesh ?*

R - Je veux prendre au pied de la lettre ce qu'a dit le président Erdogan, qui était là à New York, qui est intervenu cet après-midi au Conseil de sécurité et qui a condamné de la façon la plus nette les terroristes de Daesh.

Il est vrai qu'au cours de ces derniers jours, les Turcs ont été prudents. Ils expliquent que, comme ils avaient une cinquantaine d'otages prisonniers à Mossoul, cela les contraignait à être prudents. En tout cas, si j'en crois les déclarations du président Erdogan, leur résolution est entière. (...) »

## ASSEMBLEE NATIONALE

### **Proposition de loi de Mme Valérie Boyer [UMP] et plusieurs de ses collègues visant à réprimer la négation des génocides et des crimes contre l'humanité du XX<sup>ème</sup> siècle – 14 octobre**

« L'actualité démontre une fois de plus l'urgence de l'adoption d'une loi pénalisant le négationnisme des génocides et crimes contre l'humanité. Les persécutions contre les Chrétiens d'Orient, particulièrement tragiques et choquantes en Irak notamment, rappellent à nos mémoires le souvenir douloureux du génocide des Arméniens, près de cent ans après les faits.

En 1990, l'historien Yves Ternon écrivait dans son ouvrage *Du négationnisme : mémoire et tabou* : « La négation est tissée avec le génocide. En même temps qu'il prépare son crime, l'auteur du génocide met au point la dissimulation de ce crime ».

Dans la mesure où il apparaît que la négation est l'accessoire ou le prolongement du génocide et des crimes contre l'humanité, il est normal et judicieux de les traiter ensemble.

Si l'on est conscient que le négationnisme ronge la société de l'intérieur, qu'il est au-delà de l'offense portée à la mémoire des survivants, une atteinte à la survie de l'espèce et de la dignité de la personne humaine, on ne peut pas traiter la négation de ce crime des crimes comme un simple délit de presse considéré comme un abus de la liberté de la presse.

En ce sens, l'extraction de la loi sur la presse des poursuites concernant les négationnistes est le seul moyen de redonner à ce délit sa vraie place dans le code pénal, au chapitre des « Atteintes à la dignité de la personne humaine ». En soustrayant l'incrimination du négationnisme de la loi sur la presse, on permettra au juge d'instruction d'intervenir si nécessaire, sans que ses pouvoirs ne soient bridés comme ils le sont dans les procès de presse. On la soumettra de plus à la prescription de droit commun de trois ans, sans qu'il soit besoin de l'interrompre tous les trois mois.

Dans le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, la liberté d'opinion a son siège dans l'article 10 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions », et cette interdiction ne connaît pas d'exception tant que les opinions ne se manifestent pas (qu'elles restent du domaine de l'intime conviction). Elles ne peuvent être sanctionnées que si « leur manifestation trouble l'ordre public ».

On doit donc considérer qu'il n'existe aucune restriction légale qui soit légitime à la liberté de pensée et d'opinion. Seule l'expression de cette opinion pose problème. Mais pour laisser libre cours à ces libertés, nous proposons de préciser les actes et omissions imputables aux négationnistes dans l'expression de leur opinion, afin de les distinguer des travaux des historiens. Afin de garantir le respect de ces libertés, nous proposons de permettre explicitement le jeu de l'excuse absolutoire de l'article 122-4 du code pénal de telle manière que les négationnistes puissent tenter de faire valoir leur bonne foi, en démontrant qu'ils ont seulement exercé leur liberté d'expression. Le juge d'instruction, éventuellement saisi, pourra en apprécier le bien-fondé notamment en ordonnant une expertise, afin d'éclairer la juridiction de jugement.

Cette entreprise ne peut être menée que si l'on se résout enfin à traiter le négationnisme comme un délit contre l'humanité et non pas comme un simple abus de la liberté d'expression.

Il faut donc renforcer la législation en adoptant des dispositions qui trouvent leur place à l'endroit approprié dans le code pénal et en traitant le négationnisme comme un délit, mais aussi en caractérisant une formulation de la pensée négationniste, une illustration qui lui donne corps et prenne la forme d'un comportement susceptible de réprobation.

À cet égard, le péril qui menace la loi Gayssot tient à l'insuffisance du terme « contestation » auquel il faudrait ajouter la banalisation, la minimisation grossière et la justification.

En l'état actuel, la loi Gayssot n'est pas à l'abri d'une question prioritaire de constitutionnalité qui la déclarerait inconstitutionnelle et il faut prendre la précaution de lui épargner cette épreuve.

C'est tout l'enjeu de la présente proposition de loi qui ne doit pas consister simplement à ajouter quelques pierres à l'édifice en incorporant les autres génocides, en particulier le génocide arménien, à la législation existante qui est menacée. Il s'agit en revanche de proposer une nouvelle qualification du négationnisme qui ne soit plus traité comme un simple abus de la liberté d'expression mais comme une infraction qui s'inscrit dans le prolongement des lois et conventions internationales incriminant les génocides et tous les crimes contre l'humanité en assurant une assise législative à la Dignité de la Personne Humaine.

Alors que nous nous apprêtons à commémorer le centenaire du génocide arménien, les scènes atroces qui se déroulent sous nos yeux en Orient à l'encontre des Chrétiens constituent déjà un crime contre l'humanité dont nous ne pourrions accepter le négationnisme. Il est donc nécessaire et urgent de légiférer afin que la négation des génocides et des crimes contre l'humanité soit réprimée.

Tels sont, Mesdames, Messieurs, les objectifs de la présente proposition de loi. (...) »

Le texte de la proposition de loi: [cliquer ici](#)

### **Extraits de la discussion des articles du projet de loi renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme (le transit des combattants français de l'IE par la Turquie) – 16 septembre**

« **M. Pierre Lellouche [UMP].** (...) L'armée islamique compte pas moins de 40 000 combattants, soutenus par 80 000 membres des tribus sunnites d'Irak. Parmi ces 40 000 combattants, 10 000 sont étrangers, dont 1 000 Français. Et ces gens continuent à partir régulièrement, par la Turquie.

J'ai souhaité hier [15 septembre] que l'on mette en place des sanctions contre les États qui coopèrent, notamment la Turquie. Si ce pays laisse passer, par familles entières, des citoyens français, nous devons prendre des dispositions dans ce texte. (...)

Si on veut lutter sérieusement contre le terrorisme, on est obligé de prendre en considération des zones beaucoup plus larges que l'endroit directement concerné. Par exemple, dans le cas de la Syrie et du nord de l'Irak, des gens qui se rendent au Liban, en Jordanie ou en Turquie, qui en sont des pays limitrophes, sont susceptibles de rejoindre les théâtres d'opérations. (...)

**M. Sébastien Pietrasanta [SRC], rapporteur.** La notion de théâtre d'opérations de groupements terroristes est suffisamment large pour prendre en compte la situation des Français projetant de se rendre sur des théâtres d'opérations en zone de jihad. La définition que vous proposez, monsieur Lellouche, est floue et risque de poser problème. En effet, se rendre en Turquie rend-il suspect ? Et au Cameroun, que vous évoquiez, aussi ? Est-ce à dire que l'on interdit de sortie du territoire celles et ceux qui veulent se rendre en Turquie ou au Cameroun ?

**M. Pierre Lellouche [UMP] et M. Nicolas Dhuicq [UMP].** Oui !

**M. Sébastien Pietrasanta, rapporteur.** Ce n'est pas sérieux. La notion de théâtre d'opérations de groupements terroristes est suffisamment vaste pour satisfaire votre préoccupation, monsieur Lellouche.(....)

**M. Pierre Lellouche.** (...) Quant à la Turquie qu'évoquait M. le rapporteur, elle est bien aujourd'hui le nœud du terrorisme. Les gens arrivent à Istanbul, prétendent pour faire du tourisme, puis prennent un bus et passent la frontière.

**M. Meyer Habib [UDI].** Évidemment !

**M. Pierre Lellouche.** Dès lors, toute personne se rendant à Istanbul dans un avion de Turkish Airlines ou d'Air France devrait faire l'objet d'une surveillance et nous devrions disposer d'une liste des passagers afin de savoir qui prend l'avion non seulement depuis Paris mais aussi depuis nos villes de province ou depuis Berlin. Voilà ce qui est nécessaire, le reste n'est que littérature ! Je demande à ce gouvernement d'être un tout petit peu sérieux ! Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le ministre, s'il s'agit vraiment de voter un texte relatif à la lutte contre le terrorisme, arrêtons de tourner autour du pot ! Veut-on oui ou non arrêter ces gens ? Si oui, prenez en considération la zone de guerre telle que la définit votre collègue ministre de la défense qui me semble-t-il connaît un tout petit peu son affaire ! (...)

*Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)*

### **Extraits de l'examen du projet de loi renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme – 22 juillet**

**M. Guillaume Larrivé [UMP] :** « (...) Il paraît opportun, en deuxième lieu, de tenter de limiter les sorties du territoire d'individus cherchant à rejoindre un théâtre djihadiste extérieur, ce qui permet, par définition, de s'assurer de l'absence de retour de ces individus en France.

Une telle interdiction de sortie du territoire doit être une mesure de police administrative, permettant toute la diligence nécessaire, sous le contrôle, le cas échéant, du juge administratif. Tel qu'il est proposé par le Gouvernement, le dispositif doit être amélioré.

Il est indispensable, en effet, que l'autorité administrative puisse, non seulement retirer le passeport de l'individu faisant l'objet de la mesure d'interdiction administrative de sortie, mais aussi, si cela est nécessaire, sa carte nationale d'identité. Cela est nécessaire pour limiter les déplacements au sein de l'espace Schengen et dans certains pays tiers comme la Turquie, qui acceptent l'entrée de nos ressortissants sur simple production d'une carte d'identité. Sans doute faut-il dès lors prévoir la délivrance d'un récépissé permettant au ressortissant de continuer à justifier, en France, de son identité. (...)

J'observe cependant que l'accès à de nombreux pays, dont la Turquie, peut se faire sans passeport, sur simple présentation de la carte nationale d'identité.(...)

Le retrait de la carte d'identité, qui empêchera l'accès à la Syrie par la Turquie, constituera un obstacle réel au départ.(...)

**Mme Marie-Françoise Bechtel [Apparenté SRC].** (...) Ne serait-il pas préférable de négocier avec les quelques pays concernés – la Turquie mais aussi certains pays du Maghreb – pour qu'ils exigent un passeport ?

**M. Guillaume Larrivé.** (...) Le Gouvernement devrait aussi, je crois, faire pression sur la Turquie. Ce n'est pas notre sujet aujourd'hui, mais notre diplomatie a changé d'orientation par rapport au quinquennat précédent, puisque des négociations en vue de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ont été rouvertes. Le Gouvernement s'est montré très ouvert ; sur les questions de sécurité nationale, il faudrait, je crois, faire preuve d'une extrême fermeté.

**M. Sébastien Pietrasanta [SRC], rapporteur.** (...) Enfin, la Turquie et la Tunisie étant deux pays touristiques, je les vois mal accepter que l'on ne puisse plus entrer sur leur territoire avec une simple carte d'identité. Je crains donc que cela ne reste un vœu pieux. »

*Le rapport intégral : [Cliquez ici](#)*

## Commission des Affaires Etrangères

### Extraits de la discussion sur le Prélèvement européen : article 30 du projet de loi de finances pour 2015 (assistance à la Turquie) – 15 octobre

« **M. François Rochebloine [UDI]**. Ma question porte sur la contribution de la France au budget européen consacrée à l'assistance à la Turquie dans le cadre de l'Instrument de pré-adhésion. Des sanctions ont été votées contre la Russie à la suite de la crise en Ukraine, ne peut-on pas imaginer que la situation en Irak justifie de suspendre les négociations d'adhésion avec la Turquie ?

**Mme Estelle Grelier [SRC], rapporteure.** Je peux confirmer que l'Instrument de pré-adhésion est financé sur le budget de l'Union européenne. La décision de prendre des sanctions à l'égard d'un pays relève quant à elle d'une décision politique. »

Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)

## Commission des Affaires Européennes

### Vidéo de l'audition de M. Volkan Bozkir, ministre des affaires européennes de Turquie – 28 octobre

Mme Danielle Auroi (Ecologiste), présidente

M. Volkan Bozkir, ministre des affaires européennes de Turquie

#### Questions des députés

Mme Marietta Karamanli (SRC)

M. Marc Laffineur (UMP)

M. Pierre Lequiller (UMP)

M. Joaquim Pueyo (SRC)

M. Jean-Luc Bleunven (apparenté SRC)

M. Michel Herbillon (UMP)

Pour regarder l'audition : [cliquer ici](#)

### Propos du député M. Joaquim Pueyo sur la situation en Irak et l'implication de l'Union européenne – 8 Octobre

**M. Joaquim Pueyo [SRC], rapporteur.** (...) Il faudra aussi que soit sécurisée une « zone tampon » entre la Turquie et la Syrie, dont la création vient d'être annoncée aujourd'hui. (...)

Quoi qu'il en soit, la Turquie est aux portes de l'Europe. Il faut donc que l'Europe ait des moyens pour se coordonner, notamment dans le cadre de la coopération structurée permanente, contre ces djihadistes qui sont à ses frontières.(...)

Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)

## Commission de la défense nationale et des forces armées

### Exraits de l'audition de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, sur le projet de loi de finances pour 2015 (Turquie - Syrie) – 7 Octobre

« **M. Joaquim Pueyo [SRC].** (...) Les Kurdes d'Europe réagissent et des incidents violents se produisent en Turquie. Ce pays ne souhaite pas s'engager militairement pour l'instant. (...)

**M. Nicolas Dhuicq [UMP].** (...) La Turquie, en particulier le président Erdogan – dont chacun devrait lire les discours –, a intérêt à ce que les Kurdes se fassent massacrer : il n'a pas du tout envie que la Turquie devienne une fédération. Nous risquons donc d'assister à la fin des Kurdes. Quant à l'intervention turque, elle sera très mesurée, pour peu que M. Erdogan cède aux injonctions américaines. D'ailleurs, que faudra-t-il lui donner en échange ? (...)

**M. Philippe Meunier [UMP].** (...) Il convient d'intervenir très rapidement auprès des Turcs, qui jouent un jeu trouble depuis le début du conflit en Syrie. Il y a quelques mois, nous le savons, ils ont laissé des islamistes pénétrer dans la localité de Kassab et y massacrer des chrétiens. Il faut désormais les mettre au pied du mur pour qu'ils prennent conscience de la situation.

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense.** Ainsi que je l'ai indiqué, je vais participer tout à l'heure à une réunion à l'Élysée concernant la situation à Kobané. Je ne souhaite donc pas m'exprimer sur ce sujet à ce stade. Néanmoins, je partage en grande partie les inquiétudes que vous avez exprimées. (...)

S'agissant de la cohérence entre les objectifs des différents pays, je considère pour ma part que l'entrée de la Turquie dans la coalition est, sous réserve d'inventaire, plutôt une bonne chose. J'espère notamment que cela se traduira par une meilleure sécurisation des frontières. (...) »

*Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)*

## SENAT

### **Extraits de la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil suspendant certaines concessions relatif à l'importation dans l'Union de produits agricoles originaires de Turquie (codification) – 24 octobre**

« L'objet de la présente proposition est de procéder à la codification du règlement (CE) n°779/98 du Conseil du 7 avril 1998, relatif à l'importation dans la Communauté de produits agricoles originaires de Turquie, abrogeant le règlement (CEE) no4115/86 et modifiant le règlement (CE) no 3010/953. Le nouveau règlement se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; il en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification. (...)

La décision no1/98 du Conseil d'association CE-Turquie a établi le régime préférentiel applicable à l'importation dans l'Union des produits agricoles originaires de Turquie. (...)

La Commission arrête, au moyen d'actes d'exécution, les règles nécessaires à l'application du régime à l'importation pour les produits énumérés à l'annexe I du traité, originaires de Turquie et importés dans l'Union aux conditions prévues par la décision no1/98 du Conseil d'association CE-Turquie. Ces actes d'exécution sont adoptés conformément à la procédure d'examen visée à l'article 3, paragraphe 2, du présent règlement. »

*La proposition de loi intégrale : [cliquer ici](#)*

### **Extraits de la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil suspendant certaines concessions relatives à l'importation dans l'Union de produits agricoles originaires de Turquie (codification) – 8 octobre**

« (...) L'objet de la présente proposition est de procéder à la codification du règlement (CE) n° 1506/98 du Conseil du 13 juillet 1998, établissant une concession, en faveur de la Turquie, sous forme d'un contingent tarifaire communautaire en 1998 pour les noisettes et suspendant certaines concessions. Le nouveau règlement se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; il en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification. (...)

Dans le cadre de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie (ci-après dénommé «accord»), des concessions concernant certains produits agricoles ont été accordées à ce pays.

La décision no 1/98 du Conseil d'association CE-Turquie, prévoit l'amélioration et la consolidation des préférences commerciales relatives à l'importation dans l'Union de produits agricoles originaires de Turquie et établit une série de concessions préférentielles pour les exportations de l'Union de viande et d'animaux vivants vers la Turquie.

La Turquie applique depuis 1996 une interdiction à l'importation d'animaux vivants de l'espèce bovine (code NC 0102) et des restrictions à l'importation de viande de boeuf (code NC 0201-0202). Ces mesures, en tant que restrictions quantitatives, ne sont pas compatibles avec l'accord et empêchent l'Union de bénéficier des concessions qui lui ont été accordées dans le cadre de la décision no1/98. Malgré les consultations qui se sont tenues afin d'arriver à une solution négociée de ce problème en Turquie, les restrictions quantitatives ont continué.

En conséquence de ces mesures, les exportations des produits en question originaires de l'Union vers la Turquie sont bloquées. Afin de protéger les intérêts commerciaux de l'Union, il convient de contrebalancer la situation par des mesures équivalentes. Il s'avère donc approprié de suspendre les concessions prévues à l'annexe I du présent règlement.

(...) La Commission met fin, au moyen d'actes d'exécution, aux mesures de suspension visées à l'article 1 dès que les obstacles aux exportations préférentielles de l'Union vers la Turquie seront levés. Ces actes d'exécution sont adoptés en conformité avec la procédure d'examen visée à l'article 3, paragraphe 2. »

*La proposition de loi intégrale : [cliquer ici](#)*

### **Extraits de la séance sur l'engagement des forces armées en Irak (situation en Syrie) – 24 septembre**

**M. Pierre Laurent [Groupe CRC].** « (...) Depuis des mois, les Kurdes résistent seuls, sans aide internationale, à la fois contre les armées de Bachar Al-Assad et contre ceux qui se nomment « État islamique » et autres groupes djihadistes.

En dépit de l'ouverture de quelques postes frontières, la Turquie multiplie les obstacles à l'arrivée des réfugiés et poursuit le blocage de l'aide humanitaire, singulièrement celle qui est collectée par les municipalités du parti pour la paix et la démocratie, le BDP, de Turquie. (...)

En effet, ces groupes sont financés et équipés militairement – tout cela ne tombe pas du ciel ! – par des puissances régionales qui, à la faveur d'une proximité idéologique, les utilisent au gré de leurs intérêts : soit contre les Kurdes, telle la Turquie, soit contre l'influence chiite, tels l'Arabie saoudite et le Qatar.

Sans ces soutiens extérieurs, officiels ou non, jamais ces groupes djihadistes n'auraient pu acquérir la puissance qui est aujourd'hui la leur, telle qu'elle menace l'existence même de l'Irak et de la Syrie.

Allons-nous enfin ouvrir le débat sur les liens étroits que la France entretient avec ces puissances régionales, la Turquie, membre de l'OTAN, ou les monarchies du Golfe, ces clients fortunés qui achètent nos armes ? Peut-on encore longtemps fermer les yeux sur ces réalités ? »

*Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)*

## QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

### Question du député M. Bruno Le Roux « la lutte contre Daech » & Réponse de M. Manuel Valls, Premier ministre – 15 octobre

« **M. Bruno Le Roux [SRC].** (...) La Turquie doit prendre la mesure de ce qui se joue à sa frontière et assumer ses responsabilités. Le plus grand ennemi de la Turquie, c'est Daech, c'est le terrorisme ! (...) Si la Turquie accueille des réfugiés syriens, elle doit aussi laisser passer les combattants qui veulent rejoindre Kobané et permettre ainsi que des armes soient livrées aux combattants de la liberté. (...)

Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de la défense, le Président de la République a lancé un appel soulignant l'urgence de l'instauration d'une zone tampon. Il faut qu'au-delà de la coalition, la communauté internationale réagisse. La France combat Daech par ses moyens diplomatiques et militaires, avec les frappes de nos avions Rafale.

Monsieur le Premier ministre, ce combat mené contre Daech ne se limite pas à Kobané mais Kobané en est devenu un des symboles. Pouvez-vous ici nous confirmer la volonté de la France d'aider ces combattants et de combattre partout ces terroristes ? (...)

**M. Manuel Valls, Premier ministre.** (...) Monsieur Le Roux, vous l'avez dit avec des mots très forts, à Kobané, ville frontalière avec la Turquie, ce combat se déroule sous les yeux de la communauté internationale et met en relief l'impérieuse nécessité de poursuivre notre action avec la plus grande détermination. (...)

Pour répondre directement à votre question, la France est favorable à l'instauration d'une zone tampon, d'une zone de sécurité. Enfin, je le dis avec beaucoup de force dans cette assemblée, nous appelons la Turquie à prendre toutes ses responsabilités et toutes les mesures qui s'imposent face à un adversaire qui, en s'emparant de cette ville, contrôlerait un verrou stratégique dans la région.

Nous le devons parce que nous menons cette lutte contre le terrorisme et la barbarie, nous le devons parce que la stabilité de la région est un impératif, et nous le devons à nos amis Kurdes.»

*Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)*

### Question du député M. Franck Gilard « Situation dans la ville syrienne de Kobané » & Réponse de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international – 14 octobre

« **M. Franck Gilard [UMP].** (...) Monsieur le Premier ministre, pourriez-vous nous donner des précisions sur les motivations qui justifient l'immobilisme passablement monstrueux de l'armée turque, et sur ses rapports antérieurs avec les djihadistes de Daech ? Pensez-vous que nous puissions continuer à négocier une adhésion de la Turquie à l'Union européenne face à un comportement aussi incompatible avec les valeurs qui justifient notre intervention au Kurdistan syrien ?

Enfin, chacun a pu noter qu'outre l'obstruction de l'armée turque, les raisons de la chute de Kobané – très vraisemblable – sont également dues au manque d'armement des Peshmergas kurdes. Monsieur le Premier ministre, où en sont les livraisons d'armes tant promises à ceux qui se battent contre la barbarie ?

**M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international.** (...)

Comme vous l'avez souligné, il y a urgence ; et face à cette urgence, la position de la France est que tous ceux qui sont en position d'agir sur le terrain doivent le faire immédiatement. La coalition d'abord, par des

frappes pour entraver Daech. Elles ont commencé, elles doivent être accrues, et la France n'est pas hostile à l'instauration de ce que l'on appelle une zone de sécurité. Les Turcs ensuite, et vous avez eu des mots forts qui auront eu un écho dans toute cette Assemblée, en laissant passer des défenseurs kurdes. Et nous-mêmes, en soutenant les forces de l'opposition syrienne ; car on ne peut d'un côté dire « Vive l'Europe ! » et, de l'autre, ne pas avoir l'attitude qui convient – j'ai eu l'occasion de le dire à mon collègue des affaires étrangères, que j'ai reçu la semaine dernière.»

*Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)*

### **Question du député M. Malek Boutih « Situation des Kurdes » & Réponse du Ministère des affaires étrangères – 7 octobre**

« **M. Malek Boutih [SRC].** (...) Monsieur le ministre des affaires étrangères, allons-nous abandonner les Kurdes de Syrie, victimes de calculs diplomatiques, comme tant d'autres minorités, dont les Arméniens ?

**M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international.** Monsieur le député, les drapeaux noirs des terroristes de Daesh flottent désormais aux abords de Kobané, ville kurde située à la frontière entre la Syrie et la Turquie.

Malheureusement, rien n'a encore pu endiguer l'assaut de Daesh contre cette ville, ni la proximité des forces turques, qui sont à quelques kilomètres, et qui ont accueilli depuis plusieurs jours 200 000 réfugiés, ni les avions de la coalition américano-arabe, dont les frappes n'ont pas pu stopper l'avancée terroriste. (...)

Ce matin même, j'ai appelé mon homologue turc, et le Président de la République française fera de même avec le Président turc cet après-midi, pour évoquer avec lui les réactions qui s'imposent face à l'urgence de la situation. (...) »

*Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)*

### **Question du sénateur M. Bruno Retailleau « lutte contre le terrorisme » & Réponse de M. Manuel Valls, Premier ministre – 16 octobre**

« **M. Bruno Retailleau [UMP].** (...) Il y a quelques mois, le 27 janvier dernier, à Ankara, le Président de la République a fait une déclaration sur les négociations pour l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Il a indiqué que « le processus de négociation » devait permettre à ce grand pays moyen-oriental « de faire son évolution et de montrer de quoi [il] est capable ».

Neuf mois se sont écoulés depuis, et nous voyons en effet de quoi la Turquie peut être capable : elle est capable de fermer ses frontières aux Kurdes qui souhaitent aller sauver leurs frères à quelques dizaines de mètres de la frontière turco-syrienne ; elle est capable de fermer ses bases aériennes aux avions de la coalition internationale alors qu'elle en fait elle-même partie ; elle est capable de fermer les yeux sur le drame, la tragédie, le martyre d'une grande ville syrienne ! (...)

Les Turcs sont pour moi un grand peuple et la Turquie un grand pays. Elle fait partie de l'OTAN et frappe à la porte de l'Europe. Mais la Turquie est aussi un pays qui, actuellement, se montre insensible, indifférent à cette tragédie, à cette barbarie de l'État islamique. (...)

Nous avons appuyé, et nous le faisons encore, les efforts de la France. Mais est-il bien raisonnable, monsieur le Premier ministre, d'envisager l'entrée de la Turquie dans l'Europe ? Angela Merkel, avec Nicolas Sarkozy, avait bloqué ce processus. Il y a un an, vous avez ouvert aux discussions un chapitre. Je vous remercie de bien vouloir clarifier la doctrine du Gouvernement sur ce point à un moment crucial des relations internationales. (...)

**M. Manuel Valls, Premier ministre.** (...) Je me suis exprimé hier [15 octobre] à l'Assemblée nationale sur ce qu'il convenait de faire, et je veux le redire ici au Sénat. La Turquie a proposé l'établissement d'une zone

de sécurité : nous y sommes favorables. Par ailleurs, nous appelons la Turquie à assumer ses responsabilités et à ne pas détourner le regard du drame qui se joue à ses portes, à tout faire pour la protection des populations de Kobané, notamment en autorisant l'accès à ses frontières. Tous ceux qui sont en position d'agir sur le terrain doivent aussi le faire sans délai. La France accroît son soutien à l'opposition syrienne modérée. Le rythme des frappes, qui s'est encore intensifié ces derniers jours, a permis de ralentir la progression de Daech. Celles-ci se poursuivront pour permettre aux forces kurdes de regagner du terrain.

Vous l'avez rappelé, les Turcs sont un grand peuple et la Turquie un grand pays avec lequel nous avons une relation étroite. Il est engagé dans un processus de négociation avec l'Union européenne, qui n'est pas lié à la situation en Syrie et en Irak. C'est un processus de long terme, qui répond à l'intérêt commun de l'Union européenne et de la Turquie.

Le Président de la République, vous l'avez souligné, à l'occasion de sa visite d'État à Ankara, a rappelé notre position. Les négociations entre l'Union européenne et la Turquie doivent se poursuivre, et le peuple français sera, le cas échéant et le moment venu, appelé à se prononcer sur cette adhésion, ainsi que le prévoit notre Constitution.

Pour répondre très directement à votre question, monsieur le sénateur, nous ne devons pas envoyer un message d'isolement, mais un message de responsabilité et de rassemblement à la Turquie, laquelle fait face à ses frontières à une menace qui concerne toute l'Europe. La Turquie doit assumer ses responsabilités, mais nous ne devons pas non plus oublier la situation qui est la sienne. Nous adressons donc ce message à l'ensemble de la communauté internationale : plus que jamais, il nous faut agir ensemble ! »

*Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)*

### **Question du sénateur M Jean-Patrick Courtois « Lutte contre le terrorisme » & Réponse de M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur – 15 Octobre**

**Jean-Patrick Courtois (UMP) :** « (...) La DGSI s'est retrouvée dans une situation très inconfortable : trois djihadistes présumés, de retour de Syrie via la Turquie, sont entrés sur notre territoire en passant la frontière à l'aéroport de Marseille alors que les services français les attendaient à l'aéroport d'Orly, à la suite d'un changement intervenu lors de l'embarquement en Turquie, détail qu'aurait omis de transmettre la police de l'air et des frontières turque.

Vous avez expliqué aux Français qu'il n'y avait pas eu de dysfonctionnement des services français. Soit ! Je tiens d'ailleurs à exprimer à nouveau toute notre confiance envers ces hommes et ces femmes qui veillent en permanence sur la sécurité nationale et nos intérêts. Mais comment expliquer, malgré tout, que ces djihadistes présumés aient pu passer l'étape des contrôles à l'aéroport de Marseille ? (...) »

**Bernard Cazeneuve, ministre :** « (...) Selon vous, monsieur le sénateur, au-delà de la question franco-turque qui a fait l'objet de mon déplacement en Turquie et de la définition d'un protocole de discussion porteur d'avancées, il y a des sujets qui sont « franco-français » et concernent notamment les conditions d'arrivée à Marseille des trois ressortissants français après leur expulsion de Turquie.

D'abord, s'ils sont arrivés à Marseille et non à Paris, où les attendaient des fonctionnaires de la Direction générale de la sécurité intérieure, c'est parce qu'ils ont été mis dans un avion à destination de Paris, mais que le pilote de la compagnie turque Pegasus n'a pas voulu les laisser embarquer, s'agissant de trois ressortissants français qui sortaient de centres de rétention administrative en Turquie, où ils étaient détenus pour infraction au droit au séjour dans ce pays. Ils ont alors été embarqués dans un avion à destination de Marseille sans que les autorités françaises en aient été prévenues.

Vous me demandez comment il se fait qu'ils n'aient pas été arrêtés à Marseille par la police de l'air et des frontières. Il y a deux raisons à cela.

Premièrement, au moment où ils sont arrivés en France, aucune incrimination pénale, aucun mandat international ne pesait sur eux. Par conséquent, la police de l'air et des frontières ne pouvait pas les arrêter puisque le seul service qui disposait d'une commission rogatoire pour le faire, c'est la Direction générale de la sécurité intérieure.

En l'absence d'incrimination pénale et de mandat d'arrêt et en l'absence d'une commission rogatoire délivrée à la police de l'air et des frontières, ce service ne pouvait en aucun cas procéder à leur arrestation et ne pouvait même pas procéder à leur rétention avant que la Direction générale de la sécurité intérieure soit en mesure de se charger d'eux.

La deuxième raison de la non-arrestation est liée à CHEOPS, qui est d'après vous « le » sujet. Si problème CHEOPS il y a, il faut le rechercher dans l'obsolescence d'un dispositif informatique qui date du début des années quatre-vingt-dix, qui a vieilli et sur lequel on a greffé énormément de fichiers. (...)

**Nathalie Goulet. (UDI).** « (...) Vous avez parlé tout à l'heure, monsieur le ministre, de la Turquie. Or il existe une convention d'assistance en matière de sécurité avec ce pays, mais elle encore qu'en gestation, car le projet de loi de ratification se trouve bloqué quelque part entre les deux chambres. Il serait extrêmement intéressant de réexaminer ce texte sous un jour nouveau. (...) »

*Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)*

### **Question du sénateur M. Pascal Allizard « Union européenne – Turquie » & Réponse de M. Harlem Désir, Secrétaire d'État aux Affaires européennes – 14 octobre**

**M. Pascal Allizard (UMP) :** « (...) Quelles seront les positions de l'Union européenne vis-à-vis de la Turquie dont la situation est délicate ? Ce pays est en première ligne, tant en termes de flux de réfugiés que de flux pétroliers clandestins finançant le terrorisme. Les candidats au djihad y circulent facilement pour rejoindre la Syrie. Quant aux combattants kurdes anti-islamistes, ils demeurent peu appréciés d'Ankara pour des raisons de politique intérieure. En quelque sorte, monsieur le secrétaire d'État, Kobané sera-t-elle le Dantzig turc ? (...) »

**M. Harlem Désir.** Soyez persuadés que tous nos efforts sont aujourd'hui déployés pour que l'Europe renforce son action dans ce domaine. Nous sommes aussi extrêmement attentifs au rôle que peut jouer la Turquie. Il s'agit d'ailleurs de tirer les leçons de ce qui s'est produit lorsque trois de nos ressortissants qui revenaient des zones de combat ont <été embarqués dans un avion en Turquie sans que l'information du changement de leur vol> ne nous ait été transmise. Le ministre de l'intérieur s'est immédiatement rendu à Ankara pour rencontrer son homologue et les autorités turques en vue d'établir des procédures destinées à éviter que ce genre d'incident ne se reproduise. Par ailleurs, une coopération se fait évidemment aussi en termes de renseignements.

De plus, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons insisté au cours des derniers jours sur la façon dont il importe que <l'ensemble de la communauté internationale, y compris la Turquie, se mobilise pour venir en aide à la ville martyre de Kobané, qui ne doit pas tomber aux mains de ce groupe barbare. (...)

*Le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)*

## AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE

### **Visite en France de M. Recep Tayyip Erdoğan, président de la République de Turquie – 31 Octobre**

« Le Président de la République [s'est entretenu] avec le président de la République de Turquie M. Recep Tayyip ERDOĞAN, le vendredi 31 octobre 2014, à Paris. Cet entretien [a été] suivi d'un déjeuner. »

### **Visite en Turquie de M. Jean-Marie Le Guen, Secrétaire d'Etat en charge des relations avec le parlement à l'occasion du Séminaire Annuel de l'Institut du Bosphore à Istanbul – 13 Octobre**

« M. Jean-Marie LE GUEN, Secrétaire d'Etat en charge des relations avec le parlement, a participé à la sixième édition du séminaire annuel de l'Institut du Bosphore qui s'est tenu le 13 octobre 2014 à Istanbul (...). L'Institut du Bosphore a été créé en 2009 en France, à l'initiative de la TUSIAD (équivalent du MEDEF), en vue de promouvoir les relations franco-turques. (...)

Lors de son intervention, le Secrétaire d'Etat a salué les efforts de l'Institut visant à « à la fois à mettre en valeur l'implication européenne de la Turquie, mais aussi à préserver la proximité et l'amitié franco-turques plusieurs fois séculaires dans un contexte politique bilatéral parfois complexe ». Il a mis l'accent sur la coopération bilatérale entre les deux pays : « un pilier dans de nombreux domaines, et tout particulièrement en matière diplomatique ». Il s'est félicité des « succès » de « la première visite d'Etat en Turquie d'un Président de la République française depuis 22 ans, mais aussi de la première visite de travail d'un Premier ministre de Turquie depuis 4 ans ».

L'Ambassadeur de France en Turquie, Monsieur Laurent Bili, était présent lors de ce séminaire. »

### **Discours de M. Jean-Marie Le Guen, Secrétaire d'Etat en charge des relations avec le parlement lors du dîner de gala du Séminaire Annuel de l'Institut du Bosphore à Istanbul – 12 octobre**

« Monsieur le Président, Monsieur le Ministre,  
Mesdames et messieurs les parlementaires, Messieurs les Ambassadeurs,  
Chers amis,

C'est un plaisir tout particulier pour moi d'être parmi vous ce-soir à l'occasion de ce sixième séminaire de l'Institut du Bosphore et je voudrais tout d'abord adresser à l'Institut du Bosphore et à son Conseil d'administration toutes mes félicitations, mais aussi lui souhaiter une longue vie.

N'y voyez pas de ma part un propos de pure politesse, mais bien l'expression d'une appréciation sincère d'un fervent défenseur de l'amitié franco-turque pour ce que, pendant ces cinq années, l'Institut du Bosphore a fait à la fois pour mettre en valeur l'implication européenne de la Turquie, mais aussi pour préserver la proximité et l'amitié franco-turques plusieurs fois séculaires dans un contexte politique bilatéral parfois complexe.

Si je souhaite d'abord évoquer ce qui nous rapproche, c'est que dans le contexte actuel, empreint d'une gravité terrible, nous savons tous à quel point ce lien est fondamental. Notre coopération bilatérale est un pilier dans de nombreux domaines, et tout particulièrement en matière diplomatique. C'est donc avec d'autant plus de conviction que je veux rendre hommage à ce que nous bâtissons de concert.

Signe du succès de vos efforts, l'année 2014 aura été pour notre relation bilatérale un cru particulièrement exceptionnel. Elle aura été d'ores et déjà non seulement par la première visite d'Etat en Turquie d'un Président de la République française depuis 22 ans, mais aussi par la première visite de travail d'un Premier ministre de Turquie depuis 4 ans.

Notre Ministre de l'Intérieur était le 26 septembre afin de mettre en œuvre une coopération renforcée au service de notre volonté commune de lutter contre les filières terroristes. Autre rendez-vous important, il y a tout juste deux jours, s'est tenue à Paris, sous la présidence de nos ministres des Affaires étrangères, notre première réunion du « cadre stratégique de coopération » créé lors de la visite d'Etat du Président de la République. Ils ont signé à cette occasion un Plan d'action qui décline les grands axes de notre coopération pour les deux années à venir, en particulier dans le domaine de la politique étrangère, de la sécurité et de la défense, des investissements et du commerce, mais aussi dans le domaine de l'éducation et de la science, de la culture, ou encore de la justice.

C'est un développement majeur. Pour la première fois dans leur histoire récente, la Turquie et la France se projette à nouveau ensemble vers l'avenir. Nous en aurons d'ailleurs dans les prochaines semaines plusieurs exemples concrets de cette volonté commune.

Demain, la France sera l'invitée des journées internationales de coopération de l'industrie aéronautique et de défense d'Ankara. Des projets structurants pour la coopération industrielle se dessinent entre nos pays qui peuvent être l'un pour l'autre des partenaires stratégiques et ensemble des acteurs majeurs du développement de la base industrielle européenne de défense.

Le 26 novembre, le 1er forum franco-turc de l'innovation se tiendra à Istanbul en présence de mon collègue et ami, M. Matthias Fekl.

Dans les prochains mois, la Commission conjointe pour les affaires économiques se réunira aussi en Turquie et permettra d'avancer vers l'objectif que nous nous sommes fixés : celui de porter nos échanges commerciaux à 20 milliards d'euros (contre 13 pour le moment).

On ne sait pas assez en France que la Turquie est pour nous un partenaire économique et commercial de la même importance que le Japon, l'Inde ou le Brésil. Il y a désormais, en Turquie, plus de 450 entreprises françaises. Elles représentent près de 10 milliards d'euros d'investissements, promesse d'emploi et de croissance, aussi bien pour la Turquie que pour la France.

De la même façon, la France est ouverte aux investissements turcs : près de 80 entreprises turques opèrent aujourd'hui sur le sol français, avec des coopérations emblématiques dans le domaine de l'équipement automobile ou du textile.

Mesdames et Messieurs,

Aux portes de la Turquie se joue un drame humain. Au conflit syrien qui a fait plus de 200 000 morts en trois ans et demi, s'ajoute aujourd'hui la menace terroriste qui pèse sur le Nord de la Syrie – et notamment sur la ville de Kobani - mais également l'Irak et plus largement sur toute la région. La Turquie est en première ligne face à la multiplication des menaces et continue d'accueillir, dans les meilleures conditions possibles, le flux continu de réfugiés qui a dépassé 1,5 millions de personnes. Je souhaite saluer cette action remarquable des autorités turques et rappeler le soutien de la France. Comme l'ont rappelé les Présidents français et turc lors de leur dernier entretien le 8 octobre, nos deux pays partagent une grande proximité de vues sur les moyens de résoudre ces crises. Au-delà de l'intervention militaire de la coalition internationale, nous sommes d'accord sur la nécessité d'aider davantage l'opposition modérée en lutte à la fois contre Daech et contre le régime de Bachar el-Assad. La France soutient également l'idée de la Turquie de créer une zone tampon entre la Syrie et la Turquie pour accueillir et protéger les personnes déplacées.

L'an prochain, nous aurons de grands rendez-vous internationaux qui nous permettront de poursuivre notre dialogue politique : la présidence turque du G20 et la conférence de Paris sur le climat.

Raison de plus pour tous les acteurs de la relation franco-turque, et en premier lieu pour les membres de l'Institut du Bosphore de redoubler d'effort pour concrétiser les nombreux projets de coopération que nous avons lancé que ce soit dans le domaine politique, dans le domaine culturel ou dans le domaine économique.

Mesdames et Messieurs,

Notre rendez-vous intervient au moment où une nouvelle équipe européenne vient de prendre ses fonctions. Vous aurez qu'au sein de la nouvelle commission un ami fidèle de l'Institut, Pierre Moscovici.

Cette nouvelle équipe devra continuer à renforcer les mécanismes mis en place pour faire face aux défis auxquels l'UE a été récemment confrontée. La zone Euro est aujourd'hui stabilisée, une taxe sur les transactions financière a été décidée par 10 Etats membres mais surtout, un accord a été trouvé sur l'union bancaire, le projet le plus ambitieux depuis la monnaie unique. Les épargnants et les contribuables seront désormais protégés puisque si une banque devenait défaillante, il sera fait appel au système financier lui-même. La France a pris toute sa part dans cette réorientation visant à créer des mécanismes de solidarité. La France souhaite également pour l'Europe redonner de la force à l'économie en favorisant l'emploi et la croissance, en engageant la transition énergétique, en investissant sur de grands projets grâce à de nouveaux instruments financiers et une action budgétaire volontaire.

La France a aussi créé les conditions d'une reprise des négociations entre la Turquie et l'Union Européenne en appuyant l'ouverture du chapitre 22 consacré à la politique régionale, il y a de cela presque un an. Je tiens d'ailleurs ici à préciser qu'il n'est plus juste de parler de « blocage français » comme il y a 5 ans. Comme le Président François Hollande l'a dit à Ankara en janvier dernier, nous souhaitons que le processus se poursuive, dans un esprit de bonne foi, et sans blocage de principe. Aussi avons-nous marqué notre accord à l'ouverture des chapitres 23 et 24.

Pour sa part, la Turquie a renouvelé son engagement européen : l'accord de réadmission a été signé et ratifié. Il est entré en vigueur il y a deux semaines. Cela a permis de lancer le dialogue de libéralisation des visas. Le nouveau gouvernement turc a fait de l'adhésion à l'UE une de ses priorités. Il vient de lancer sa « nouvelle stratégie pour l'UE » et a annoncé un plan national d'action pour le mois prochain.

A la fin du printemps prochain se tiendront en Turquie les élections législatives. Cette échéance viendra clore une longue période de campagnes électorales. Comme pour l'élection présidentielle du mois d'août, ce sera un grand moment pour la démocratie turque et nous formons le vœu que cette échéance soit aussi l'occasion de réaffirmer ce qui nous rapproche en tant qu'Européens, je pense à la primauté du droit, au respect des droits de l'homme et des libertés, à l'indépendance de la justice : ces valeurs qui nous permettent de continuer à avancer ensemble vers un avenir partagé.

Vous comme nous, soyons mobilisés, veillons à ce que ceux qui veulent ignorer le projet européen, qui peuvent exister dans nos deux pays, ne viennent pas ruiner notre lien si nécessaire la stabilité du continent européen et à l'épanouissement de chacun de nos peuples.

Mesdames, Messieurs,

Vous l'avez compris, la coopération entre la Turquie, la France et l'Europe est large, approfondie et ambitieuse. Comme l'a montré le passé récent, l'approfondissement de nos relations et de notre coopération peut nous permettre de relever de nombreux défis. En partageant vos constats et analyses au cours de ce séminaire vous contribuerez, je l'espère, à enrichir et orienter ces solutions. Je vous remercie. »

### **Visite à Ankara de M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur – 26 septembre**

« Le ministre de l'Intérieur, M. Bernard Cazeneuve, s'est rendu à Ankara vendredi 26 septembre 2014 pour y rencontrer son homologue turc, M. Ekan Ala. Lors de l'entretien des deux ministres ont notamment été abordés la menace que représente Daech pour la stabilité régionale et les moyens de renforcer l'échange d'informations entre la France et la Turquie sur la question des combattants étrangers. »

### **Lettre de M. François Hollande, Président de la République à son homologue turc Recep Tayyip Erdoğan suite à la libération des otages turcs – 20 septembre**

« Le Président de la République française a adressé, le 20 septembre, une lettre au Président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, afin de lui faire part de son immense soulagement après la libération des 49 otages détenus en Irak depuis le mois de juin et de réaffirmer la détermination de la France à œuvrer sans relâche avec la Turquie et tous ses partenaires contre le fléau du terrorisme. »

## Entretien de M. François Hollande, Président de la République avec M. Recep Tayyip Erdoğan, président de la République de Turquie en marge du sommet de l'OTAN – 4 Septembre

« Le Président de la République, M. François HOLLANDE, a eu un entretien bilatéral avec M. Recep Tayyip ERDOGAN, Président de la République de Turquie, en marge du sommet de l'OTAN, à New Port - Pays de Galles. »

### DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES TURQUES

## Déclarations de M. Recep Tayyip Erdoğan, président de la République de Turquie lors de sa visite de travail à Paris – 31 octobre

### Propos de M. Erdogan lors de sa déclaration conjointe à la presse avec M. François Hollande

« Déplorant des "blocages" qui empêchent l'adhésion de la Turquie à l'UE, notamment venus de la France par le passé, Erdogan a assuré que son pays était "prêt en termes d'acquis communautaires". Il a dit espérer "une bonne nouvelle" de la part de Hollande, selon lui "moins flou" que ses prédécesseurs sur cette question.

"C'est vrai qu'il y a eu des blocages qui ne venaient pas que de la France et qui portent sur des sujets extrêmement difficiles", a reconnu Hollande, évoquant en particulier les chapitres de la négociation touchant les domaines des droits fondamentaux et de la justice. » (*LeFigaro.fr, AFP, 31/10/2014*)

En ce qui concerne la lutte contre Daesh, le président turc a vivement reproché à la coalition internationale « de concentrer ses bombardements sur la ville syrienne de Kobané. "Pourquoi les forces de la coalition bombardent continuellement cette ville de Kobané (...) pourquoi pas d'autres villes", a demandé M. Erdogan (...). Il a notamment cité parmi d'autres villes syriennes Idlib (au nord-ouest du pays). "On ne parle que de Kobané, qui est à la frontière turque et où il n'y a presque plus personne à part 2.000 combattants", a ajouté le président turc, visiblement très remonté.

"Il n'y a pas que Kobané, M. Erdogan a raison. Il y a d'autres villes qui sont aujourd'hui menacées par Daesh (un des acronymes arabes de l'EI) en Syrie", a répondu M. Hollande affirmant que pour la France "la ville qui est clé parmi toutes, c'est en ce moment Alep", deuxième ville de Syrie (nord). Toutefois, "même si Kobané a été vidée de sa population, il y a la nécessité de lui apporter les renforts nécessaires et nous faisons là-dessus confiance à la Turquie", a-t-il poursuivi. (...) "Nous faisons en sorte d'appuyer comme nous l'avons toujours dit l'Armée libre syrienne et l'opposition démocratique syrienne pour que nous puissions leur apporter tout le soutien nécessaire", a rappelé le président français. » (*LePoint.fr, AFP, 31/10/2014*)

*Le communiqué de presse (en turc) de la Présidence de la République de Turquie (entretien avec François Hollande) : [cliquer ici](#)*

### Propos de M. Erdogan lors de la rencontre organisée par l'IFRI

Le président turc a déclaré qu'il « ne veut pas de changement des frontières du Proche-Orient dessinées dans la foulée de la première guerre mondiale après l'effondrement de l'empire ottoman. "Je pense que le peuple syrien sera vainqueur en Syrie et le peuple irakien vainqueur en Irak avec le maintien de leur intégrité territoriale", a-t-il déclaré, précisant que "la Turquie ne pourra jamais être en mesure de dire oui" à d'éventuelles nouvelles frontières. » (*Le Monde.fr, Arnaud Leparmentier, 31/10/2014*)

Critiquant le régime de Bachar al-Assad, «"l'homme qui organise ce terrorisme d'Etat, ce massacreur responsable de la mort de plus de 300 000 personnes, doit être jugé par la justice internationale", a martelé Erdogan (...). Niant toutes les accusations de mollesse dans le combat contre l'EI, le leader turc a notamment dénoncé "le deux poids deux mesures des Occidentaux, avec leur indignation sélective, comme à propos de Kobané."» (*Libération, Marc Semo, 31/10/2014*)

« Il a critiqué aussi le fait que les Occidentaux insistent plus sur les armes chimiques, qui ont fait 1 000 à 2000 morts alors que les armes conventionnelles en ont fait 200 000 dans le conflit syrien. Et s'est plaint de la faible mobilisation occidentale. "La Turquie a accueilli 1,6 million de réfugiés syriens. L'Union européenne, 200 000. Nous avons dépensé 4,5 milliards de dollars. L'aide étrangère est de 200 millions de dollars seulement" [a-t-il indiqué.] (...)

En réponse à une question sur l'Egypte, "Sissi a procédé à un coup d'Etat, il a commis une grave erreur. Je pose cette question aux Occidentaux : êtes-vous pour la démocratie ou pour les coups d'Etat ? A voir leur pratique, ils sont pour les coups d'Etat", a expliqué M. Erdogan, qui traita par le passé de "tyran" le numéro un égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi. » (*Le Monde.fr, Arnaud Leparmentier, 31/10/2014*)

« Il a aussi réaffirmé la volonté d'Ankara "de poursuivre le processus de résolution avec les Kurdes, malgré ceux qui s'acharnent à le saboter". Erdogan a enfin insisté sur le soutien qu'il espère de Paris pour relancer le processus d'adhésion à l'Union européenne, entamé à l'automne 2005, mais désormais enlisé : "La Turquie attend devant la porte depuis 1963. Aucun autre pays n'a été traité de cette manière. "» (*Libération, Marc Semo, 31/10/2014*)

*Le communiqué de presse (en turc) de la Présidence de la République de Turquie (Intervention à l'IFRI) :*  
[cliquer ici](#)

### **Propos de M. Volkan Bozkır, ministre turc des Affaires européennes lors de son audition devant la Commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale française – 28 octobre**

Le ministre turc des affaires européennes Volkan Bozkır a effectué une visite officielle en France le 28 octobre, trois jours avant la venue du président Recep Tayyip Erdogan à Paris.

Le ministre turc « est revenu sur le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et a réaffirmé la position turque face à la menace de Daesh, lors d'une audition à l'Assemblée nationale. » (*euractiv.fr, 30/10/2014*)

«"Nous sommes fiers d'avoir ouvert la frontière", a déclaré Volkan Bozkır, rappelant qu'il y a actuellement 2 millions de Syriens en Turquie. (...) Selon lui, la Turquie est prête à suivre les Européens dans le combat contre Daesh s'ils décident d'envoyer des troupes sur le terrain. "Il faut utiliser des forces non conventionnelles contre ces armées non conventionnelles", a-t-il indiqué. Cependant, il considère que les Européens ne doivent pas être les seuls à combattre Daesh. Selon lui, les Syriens et les Irakiens doivent être formés par les Britanniques, les Français ou encore les Turcs pour lutter contre les combattants de Daesh. » (*euractiv.fr, 30/10/2014*)

« Le ministre a également réitéré l'intérêt de son pays pour l'UE (...)."La Turquie veut être membre de l'Union européenne et profiter des avantages économiques dont jouissent certains pays", a déclaré Volkan Bozkır. » (*euractiv.fr, 30/10/2014*) « "Je propose que le chapitre 17, politique monétaire et économique, puisse être ouvert, si vous pouvez le décider on pourrait l'ouvrir avant la fin de cette année", a dit Volkan Bozkır (...). "Ce serait un très bon geste que d'ouvrir le chapitre 17 ou au moins retirer le blocage de la France sur le chapitre 17", a-t-il ajouté. "Nous nous féliciterions d'une telle annonce, ce serait un très bon signe de l'avancement de ce processus et ça démontrerait que la France fait de son mieux pour que ces négociations avancent". (...) "La Turquie est impliquée dans le processus (...) on ne peut pas travailler seul, il faut que vous aussi vous nous donniez des munitions positives afin qu'ensemble on puisse consentir de

nouveaux efforts (...) pour s'acheminer vers une situation gagnant-gagnant", a souligné Volkan Bozkir. » (*boursorama.com, Reuters, 28/10/2014*)

« La France a levé en 2013 son blocage sur le chapitre 22 sur la politique régionale et s'est dite prête en octobre dernier à ouvrir les chapitres 23 et 24 qui couvrent les domaines des droits fondamentaux et de la justice. » (*boursorama.com, Reuters, 28/10/2014*)

« Depuis le 1er octobre, l'accord de réadmission Turquie-UE est entré en vigueur. La Turquie s'engage ainsi à reprendre ses ressortissants arrêtés en Europe et les ressortissants de pays tiers qui sont passés par la Turquie. Selon le ministre, il s'agit d'un bon début. La Turquie a également adopté un nouveau cadre légal qualifiant ainsi l'immigration illégale de crime. "Nous faisons tout pour régler ce problème. Il y a 10 ans, nous avions 100.000 migrants illégaux par an maintenant nous les avons réduits à 3000, donc les mesures mises en œuvre donnent de bons résultats" a indiqué Volkan Bozkir. » (*euractiv.fr, 30/10/2014*)

### **Propos de M. Mevlüt Çavuşoğlu, ministre turc des affaires étrangères à l'issue de son rencontre avec son homologue français Laurent Fabius dans le cadre de la réunion du cadre stratégique de coopération entre la Turquie et la France – Paris, 10 octobre**

« "Nous sommes très satisfaits que la France ait levé le blocage sur le Chapitre 22 [politique régionale]. » (*lepetitjournal.com/istanbul, Marion Sagnard, 13/10/2014*) « "La Turquie est prête à l'ouverture de tous les chapitres de négociations. Si la France pouvait déclarer officiellement qu'elle ne s'opposera à l'ouverture d'aucun chapitre, cela serait parfait, ce serait un message positif". (...) "C'est ce que nous attendons", a-t-il ajouté. » (*Les Echos.fr, AFP, 10/10/2014*)

« "Les attaques aériennes ne sont pas suffisantes pour arrêter la progression de Daech [acronyme arabe de l'EI] ". Il a réitéré la position de la Turquie en plaidant pour une "stratégie large". Elle passe, a-t-il relevé, par l'instauration d'une "zone d'exclusion aérienne" en Syrie, qui n'a pas été évoquée par M. Fabius, et par la volonté assumée d'élargir le combat au-delà de la lutte contre l'EI en s'attaquant au "régime de Bachar Al-Assad", qui est "la source du terrorisme " dans la région. Autrement dit, la Turquie n'envisage pas de venir au secours de Kobané tant que le mandat d'une "zone de sécurité" se limiterait à des considérations humanitaires et tant que d'autres pays ne sont pas disposés à déployer des troupes au sol en Syrie. » (*Le Monde, Yves-Michel Riols, 11/10/2014*)

Mécène Principal *Main Supporter*



**redefining / standards**

Mécènes Institutionnels *Institutional Supporters*



33 rue Galilée  
75116 Paris

Tel.: +33 1 44 43 52 54  
Fax: +33 1 47 23 68 14

[info@institut-bosphore.org](mailto:info@institut-bosphore.org)